Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 1^{er} octobre 2012 à 20 heures à la salle 2 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller Madame Chantal Proulx, conseillère, Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller, Madame Manon Blanchette, conseillère (20h15) Monsieur Raymond Lévesque, conseiller Monsieur Guildo Castoguay, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

2. Mot de bienvenue

3. Moment de recueillement

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Adoption du procès-verbal du 5 septembre 2012

12-10-178

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 5 septembre 2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. Adoption des comptes à payer

12-10-179

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

| Chèques numéros # 17673 À 17724 | 121 914.68\$ |
|---------------------------------|--------------|
| Prélèvement no 955 à 979 | 33 759.63\$ |
| Rémunération élus | 1 888.70\$ |
| Rémunération employés | 11 312.79\$ |
| Rémunération pompiers | 2 652.28\$ |
| Total | 171 528.08\$ |

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. États financiers au 30 septembre 2012

12-10-180

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières en date du 30 septembre 2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Maire suppléant / Sylvain Deschênes

12-10-181

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Sylvain Deschênes comme maire suppléant pour une période de trois mois, soit novembre, décembre et janvier 2013.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

3. Virements budgétaires

12-10-182

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les virements suivants :

| De | Vers | Montant |
|------------------------|------------------------------|---------|
| 02 13000 414 | 02 13000 347 | 750\$ |
| Compt. Et vérification | Site web | |
| 02 22000 515 | 02 22000 310 | 3 000\$ |
| Location véhicule | Frais déplacement, formation | |
| 02 19000 412 | 02 70130 410 | 950\$ |
| Services juridiques | Hon. Professionnelles | |
| 02 19000 339 | 02 70130 410 | 1 300\$ |
| Avis publics | Hon. Professionnelles | |
| 02 70191 610 | 02 70130 410 | 1 600\$ |
| Semaine de relâche | Hon. Professionnelles | |
| 03 50023 000 | 02 32025 525 | 3 000\$ |
| Chargeuses 219-11 | Pelle Hyundai | |
| 02 33000 310 | 02 32025 525 | 3 000\$ |
| Frais de déplacement | Pelle Hyundai | |

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

4. Don aux finissants du Mistral/50\$

12-10-183

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de débourser la somme de 50\$ pour une publicité dans l'album des finissants de l'École du Mistral.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

B. TRAVAUX PUBLICS

1. Installation du broyeur

12-10-184

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte la soumission des Services Francis Briand pour la somme de 4 950\$ avant les taxes pour l'installation du broyeur sur la pelle sur roue. (#02 32025 525)

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Demande PIQM/Mise aux normes des installations d'eau potable

Considérant que la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski doit procéder à la mise aux normes de ses installations d'eau potable;

Considérant que la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski désire s'alimenter à partir d'une nouvelle source d'eau souterraine;

Considérant l'investissement financier qu'occasionne les travaux de mise aux normes des installations d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski présente une demande d'aide financière au *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités* pour les travaux de mise aux normes des installations d'eau potable;

Que la firme Roche ltée, Groupe-conseil, soit mandatée pour préparer et présenter la demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités*;

Que la Municipalité de Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet, si celui-ci est approuvé.

Adopté

Cianatura du maira an marte da l'article 140

Signature du maire en vertu de l'article 142

3. Demande MTQ jonction 298/Rang des Sept-Lacs Est

12-10-186

Proposé par Guildo Castoguay et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande auprès du Ministère des Transports afin d'améliorer et sécuriser la jonction de la route 298 et le Rang des Sept-Lacs. Plusieurs utilisateurs de plaignent d'un manque de visibilité.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

4. Abolition du poste opérateur de machinerie lourde (16 semaines)

12-10-187

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski fasse l'abolition du poste d'opérateur de machinerie lourde (16 semaines) et d'en aviser le syndicat.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

5. Ouverture d'un poste de conducteur de machinerie d'entretien public (32 semaines)

12-10-188

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski

fasse la création d'un nouveau poste de conducteur de machinerie d'entretien public (32 semaines) et d'en aviser le syndicat.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

C. LOISIRS

1. Architecte estimation de coût/Patinoire couverte

12-10-189

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski débourse la somme de 3 500\$ avant les taxes aux architectes Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu et associés comme proposition d'honoraires afin de réaliser une étude préparatoire pour un projet d'une patinoire couverte.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

Monsieur Stéphane Deschênes demande un ajournement de 10 minutes afin de discuter du prochain point. L'ajournement étant terminé, monsieur Sylvain Deschênes demande la reprise de la séance, il est 20h20.

2. Fin de l'entente avec St-Donat/Programme de partage d'une ressource en loisirs

12-10-190

Considérant que le programme de partage d'une ressource en loisirs, dans sa forme actuelle ne répond pas à nos besoins en matière de loisir et culture;

Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de mettre fin à cette entente. Toutefois, un délai de deux semaines est accordé, soit jusqu'au 17 octobre.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

3. Affichage d'un poste de responsable en loisirs (20 heures)

12-10-191

Proposé par Stéphane Deschêne et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'affichage d'un poste de responsable en loisirs soit 20 heures par semaine.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

D. URBANISME

1. Demande CPTAQ/Sentier National

12-10-192

Considérant qu'une portion du Sentier national traversera une érablière à potentiel acéricole;

Considérant qu'en vertu de l'article 27 de la LPTAA, une personne ne peut utiliser à des fins autres que l'agriculture une érablière dans une zone agricole;

Considérant que le sentier sera aménagé sans couper d'arbres et, lorsque possible, en utilisant les chemins existants;

Considérant que l'aménagement du sentier est réalisé avec le souci d'avoir le moins d'impact possible sur le milieu environnant;

Pour ces motifs, il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'indiquer à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* que le projet de Sentier national traverse une érablière à potentiel acéricole en précisant toutefois qu'aucun arbre ne sera coupé et d'appuyer la demande d'autorisation telle qu'amendée.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

7. Rapport des élus

8. Affaires nouvelles

a) Protection des rives / Secteur des Sept-Lacs

12-10-193

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers de tenter de trouver des solutions pour éviter que la bande riveraine soit touchée par des travaux de toutes sortes, plus particulièrement dans le secteur des Sept-Lacs. De plus, une rencontre entre les deux Comité Consultatif d'Urbanisme (St-Gabriel et St-Donat) serait souhaitable afin de mettre en place des mesures afin de protéger les bandes riveraines, et ainsi proposer des mesures et des solutions aux conseils municipaux.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

9. Période de questions

10. Fermeture des affaires nouvelles

12-10-194

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

11. Levée de la séance

12-10-195

Il est proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 21h15.

Georges Deschênes Martin Normand Maire Directeur général